

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 111 (1969)

Heft: 5

Rubrik: Personelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PERSONELLES

Hommage à Monsieur Henri Revaz



Le soir de la fête de Pâques, entouré de tous les siens, est décédé brusquement Monsieur Henri Revaz, vétérinaire, à Martigny.

Depuis quelques années sa santé quelque peu chancelante lui interdisait toute activité suivie, et l'avait contraint d'abandonner sa clientèle.

Malgré cette quasi retraite, son départ frappe douloureusement, non seulement sa famille, mais ses nombreux amis et en particulier le corps des vétérinaires valaisans chez qui il laissera un grand vide.

Monsieur Revaz est né à Salvan, le 24 avril 1892, et se distingue déjà à l'école primaire de l'endroit. Puis, il fréquente le Collège de l'Abbaye de St-Maurice, où il fut un brillant élève, se classant toujours le premier de sa promotion.

Se sentant attiré par la profession vétérinaire, il suit les cours des universités de Berne et Zurich et de l'école nationale vétérinaire de Lyon.

Une fois en possession de son diplôme, il s'installe à Martigny-Bourg comme vétérinaire praticien. Rapidement, il se crée une grande clientèle; son rayon d'activité s'étend de Riddes à St-Maurice et comprend les vallées de Salvan, Trient et Entremont.

Il sert ses clients avec une remarquable conscience professionnelle. D'une sensibilité exquise, d'une bonté peu commune à l'égard de tous, il se fait de nombreux amis. Partout il entretient des rapports cordiaux, soit avec les autorités, soit avec les agriculteurs.

En plus de cette tâche, à laquelle il voue le meilleur de lui-même, il est chargé de plusieurs fonctions officielles: vétérinaire-frontière, vétérinaire-délégué, inspecteur du bétail et des viandes.

Mais l'activité de Monsieur Revaz ne s'est pas limitée au domaine de l'art vétérinaire. A côté de sa profession, il a toujours cultivé:

a) *la lecture*: Il était un fin lettré et on le sentait maître en langue française.

b) *le théâtre* : Sur les planches, il se révélait un brillant acteur. Déjà au collège, il jouait toujours les premiers rôles et par la suite il a mis son talent au service de plusieurs sociétés.

c) *l'art oratoire* : On le connaissait comme un orateur de valeur. Pendant de nombreuses années il prononçait le discours du 1er août à Salvan et bien souvent aussi lors de fêtes publiques. A l'occasion de rencontres vétérinaires franco-suisse, il prenait toujours la parole pour la plus grande joie de ses confrères.

Ses discours bien charpentés, mais simples et directs touchaient le cœur de ses auditeurs.

d) *la société* : D'un naturel affable, il aimait la compagnie, le chant, la musique. Dans toutes les sociétés d'étudiants suisses dont il fut membre, il a marqué son passage. En tant que président de la Burgundia à Berne, il oubliait même parfois le chemin du Tierspital et les cours qu'on y donnait!

Enfin on ne peut terminer la biographie de Monsieur Revaz sans souligner qu'il fut toute sa vie un fervent chrétien. Il avait une foi raisonnée et inébranlable.

En 1927, il épousa Mlle Betin de Paris qui se montra une épouse compréhensive et admirable, le secondant dans sa tâche. Durant ces dernières années, elle l'a soigné comme la meilleure et la plus dévouée des infirmières.

De ce mariage béni et heureux naquit un fils: le Dr Claude Revaz, spécialiste en gynécologie, médecin-adjoint chargé de cours à l'université de Lausanne, major-médecin dans l'armée et médecin du Rgt inf. mont. 6.

Une belle personnalité, un excellent époux et père de famille, un bon confrère, un artiste d'une sensibilité remarquable s'en est allé. Il nous laisse l'exemple d'une vie riche et féconde. Nous lui conserverons un fidèle souvenir.

Que son épouse, son fils et sa famille acceptent l'hommage de notre sympathie et de nos sincères condoléances dans leur grand deuil qui est aussi le nôtre.

R. Cappi, Sion

Schweizerische Ärzte-Krankenkasse

Die **69. Generalversammlung** der Schweizerischen Ärzte-Krankenkasse wird am **6. Juli 1969**, 11.15 Uhr, im HB-Bufferet Zürich abgehalten.

Der Geschäftsführer der GST

Caisse-Maladie des Médecins Suisses

La **69e Assemblée générale** de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses aura lieu le **6 juillet 1969**, à 11 h 15, au Buffet de la Gare principale à Zurich.

L'administrateur de la SVS